

Centraide United Way Canada

Mémoire prébudgétaire 2024

Le 31 juillet 2023

Anita Khanna
Directrice nationale, Politique publique et Relations avec les gouvernements
akhanna@centraide.ca, 1-800-267-8221, poste 2268

Recommandations

1. Secteur des services communautaires et des organismes de bienfaisance :

- a) Investir 400 millions de dollars dans un Fonds de relance des services communautaires adapté.
- b) Investir 100 millions de dollars dans le programme Prendre soin des aidants pour lutter contre l'épuisement professionnel de la main-d'œuvre de première ligne.
- c) Allouer des ressources à l'élaboration conjointe d'une stratégie globale de la main-d'œuvre pour contribuer à la formation, au recrutement et à la rétention du personnel.
- d) Donner suite aux recommandations prébudgétaires 2024 d'Imagine Canada.

2. Logement et itinérance :

- a) Élargir l'Allocation canadienne pour le logement à frais partagés.
- b) Saisir les occasions d'acquérir et de redéployer des propriétés existantes et d'accroître le parc de logements supervisés, abordables, permanents et sans but lucratif.

3. Sécurité du revenu :

- a) Affecter des fonds à la Prestation canadienne pour les personnes handicapées.
- b) Accroître le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.
- c) Élargir l'accès à l'assurance-emploi.

4. Économie des soins :

- a) Financer l'expansion des infrastructures des services de garde d'enfants; mettre en œuvre une stratégie pancanadienne complète en matière de main-d'œuvre pour accroître la disponibilité des postes.
- b) Créer une commission nationale sur l'économie des soins.

5. Santé mentale :

- a) Investir dans les soutiens communautaires en santé mentale, y compris dans la prévention et la gestion des crises en complément de l'activation du service 9-8-8 en novembre 2023.

6. Services d'aiguillage communautaire du 211 :

- a) Mettre à profit l'infrastructure du 211 pour accroître le recours aux prestations parmi les membres vulnérables des communautés, comme indiqué dans la lettre de mandat de la ministre des Aînés en 2021.
- b) Investir 27 millions de dollars sur trois ans pour transformer le 211 en une infrastructure sociale numérique et interopérable; augmenter ses capacités et services en matière d'intervention d'urgence et de soutien au rétablissement; et accroître ses capacités et services technologiques et en matière d'analyse de données.

À propos de Centraide United Way Canada

Centraide United Way (CUW) est le plus important réseau national d'experts sociaux locaux du Canada qui donnent aux gens les moyens de produire des changements sociaux durables dans leurs communautés. D'envergure nationale et servant plus de 5 000 communautés, notre réseau fédéré de 67 Centraide et United Way locaux s'attaque à la pauvreté et à l'exclusion sociale à l'échelon local. CUW est le plus important bailleur de fonds non gouvernemental des services sociaux et communautaires qui investit plus de 570 millions de dollars annuellement. Nous soutenons 5 800 programmes servant 10 millions de personnes en vue de concrétiser notre vision, soit faire en sorte que chacun et chacune, dans chaque communauté, ait la possibilité de réaliser son plein potentiel. Centraide United Way Canada (CUWC) est le bureau national qui chapeaute l'ensemble des CUW partout au Canada.

Priorités pour une relance équitable

Nos priorités pour une relance équitable après la pandémie sont fondées sur des données et sur l'expérience de nos membres. Elles s'appuient sur l'équité et sur la nécessité de renforcer le secteur des services communautaires afin de créer pour chacun et chacune un cadre de vie meilleur.

Nos recommandations prébudgétaires s'articulent autour des cinq priorités suivantes :

1. Assurer l'accès aux ressources pour subvenir aux besoins essentiels.
2. Régler la crise du logement et de l'itinérance.
3. Assurer l'égalité des chances.
4. Améliorer l'accès au soutien en matière de santé mentale et de dépendances.
5. Appuyer une relance économique équitable et une croissance inclusive.

Les CUW mobilisent les donateurs et les investissements nécessaires pour contribuer à la réalisation de ces priorités. Pour réussir, tous les ordres de gouvernement devront collaborer avec les bailleurs de fonds communautaires pour renforcer l'infrastructure des services communautaires du Canada en s'engageant sans relâche à promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et la réconciliation.

Une infrastructure communautaire solide est essentielle, car des défis sans précédent persistent.

Dans la dernière année, la population canadienne a continué de faire face à des défis économiques, sociaux et environnementaux sans précédent. Si la pandémie est officiellement terminée, notre relance, elle, ne fait que commencer. Parallèlement, notre pays traverse une crise de l'abordabilité du logement, et l'augmentation du coût de la vie alourdit le fardeau financier de tous les ménages, mais encore plus celui des ménages à revenu faible ou moyen. De plus, nos communautés sont confrontées à des feux de forêt et à des phénomènes météorologiques d'une rare intensité qui mettent à rude épreuve notre bien-être et transforment profondément nos moyens de subsistance.

Chaque jour, les gens en situation précaire se tournent vers le secteur des services communautaires pour trouver du réconfort auprès des gens qui contribueront à leur rétablissement. Cette année, la demande pour les programmes alimentaires a explosé, et de nombreuses municipalités devaient gérer des campements de sans-abri et de longues listes d'attente pour des services en santé mentale et en toxicomanie. Les organismes

communautaires déjà très sollicités participent maintenant de plus en plus aux efforts de préparation et d'intervention en cas d'urgence tout en s'appêtant à accueillir un nombre record de personnes réfugiées et à veiller à leur réinstallation.

Le Canada doit pouvoir compter sur un secteur des services communautaires fort afin de relever ces défis et de créer des possibilités pour un avenir meilleur et plus équitable. À l'échelle locale et nationale, des millions de personnes se fient aux organismes communautaires pour remailler le filet de sécurité sociale, et le secteur aide les gouvernements à respecter leurs priorités en apportant un soutien local urgent et continu. Il importe de souligner le rôle de moteur économique joué par le secteur des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif puisqu'il emploie plus de 2,5 millions de personnes, dont plus de 70 % sont des femmes et que son apport représente 8,3 % du produit intérieur brut du Canada, ce qui dépasse les contributions des secteurs de la construction, des transports et de l'agriculture¹.

Malgré le rôle essentiel du secteur, ce dernier demeure fragile en raison d'un financement précaire, souvent basé sur des projets, ce qui se traduit par des emplois temporaires et mal payés. La hausse des coûts des programmes et des fournitures exerce une pression encore plus grande sur ce secteur, alors qu'il doit faire face à une crise du recrutement et de rétention du personnel provoquée par la pandémie. Le Fonds de relance des services communautaires (FRSC) du budget de 2021 a offert aux organismes communautaires une aide ponctuelle visant le renforcement de leurs activités afin qu'elles puissent s'adapter à la situation et mieux y réagir. CUWC est honoré d'agir à titre de bailleur de fonds national du FRSC. Nous constatons d'ailleurs que la demande de financement a largement dépassé l'offre en raison de décennies d'investissements insuffisants dans le secteur.

Les recommandations budgétaires de CUWC traitent des domaines politiques où les mesures fédérales pourraient favoriser davantage la santé et l'inclusion des personnes et des communautés, ainsi que le renforcement des services communautaires pour assurer une relance équitable et préparer l'avenir.

Recommandations pour le budget de 2024

1. Favoriser un secteur des services communautaires solide et résilient.

Un secteur des services communautaires florissant exige des investissements fédéraux dans les gens, les activités et la durabilité pour assurer son succès à long terme. Pour relever les défis actuels et se préparer à l'avenir, CUWC, de concert avec ses collègues de la coalition des fédérations nationales de services, propose une approche en trois volets :

- a) Investir 400 millions de dollars de plus dans une deuxième ronde adaptée du FRSC pour aider les organismes de bienfaisance à se moderniser et à répondre aux nouveaux besoins de leurs communautés. Lancé plus tôt cette année, le FRSC a été victime de son succès, ce qui démontre la nécessité de maintenir les investissements communautaires. Cette deuxième ronde de financement peut servir à appuyer l'amélioration des systèmes et des processus, ainsi que la mise en œuvre d'approches novatrices qui permettent aux organismes de répondre plus efficacement aux besoins changeants des communautés.
- b) Investir 100 millions de dollars sur deux ans dans la proposition de programme *Prendre soin des aidants, investir dans la santé mentale du personnel de première ligne des*

services communautaires. Dans l'ensemble du secteur, les organismes de bienfaisance signalent des niveaux croissants d'absentéisme, d'épuisement professionnel et de problèmes de santé mentale. Cet investissement appuiera cette main-d'œuvre dévouée au sein de l'économie canadienne des soins, garantira l'obtention de meilleurs résultats pour la clientèle des services et stabilisera les organismes qui emploient cette main-d'œuvre. Il nécessitera cependant deux interventions clés chiffrées :

- 50 millions de dollars pour élargir l'accès immédiat aux soutiens en matière de santé mentale et d'usage de substances fondés sur des données probantes pour le personnel en difficulté;
- 50 millions de dollars pour renforcer les capacités organisationnelles en vue de mettre en place une culture du bien-être et améliorer la santé psychologique au travail par la création d'un carrefour de ressources et le financement de plans d'action proactifs en santé mentale.

- c) Élaborer conjointement une stratégie de main-d'œuvre pour le secteur des services communautaires. Le secteur joue un rôle essentiel dans la relance économique et sociale du Canada et dans l'avancement des priorités du gouvernement fédéral en matière de logement et d'itinérance, d'immigration, de garde d'enfants, d'emploi et plus encore. Cette stratégie devrait tenir compte de l'actuelle crise de recrutement, de formation et de rétention que traverse le secteur et qui menace la continuité des services essentiels dans les communautés. Elle devrait chercher à créer des parcours professionnels menant à des carrières dans le secteur et tirer profit du potentiel des talents inexploités, y compris les jeunes et les personnes nouvellement arrivées.

L'élaboration conjointe d'une telle stratégie comprend des mesures de travail décent pour améliorer la rétention, l'épanouissement et l'avancement du personnel, par exemple :

- un traitement global (rémunération, avantages sociaux et régimes d'épargne-retraite) équitable et adéquat, qui tient compte du fait que le secteur compte une main-d'œuvre majoritairement féminine;
- la mise en place d'ententes de financement stables et durables pour contrer la précarité d'emploi dans le secteur;
- l'application de pratiques exemplaires pour le travail en mode hybride et le télétravail afin de faciliter l'accès à la prestation de services et de s'adapter aux autres normes en milieu de travail qui sont en constante évolution;
- l'amélioration des politiques et des pratiques de diversité, d'équité, d'inclusion et de collaboration avec les peuples autochtones;
- le développement de formations, d'aides et d'outils en ressources humaines pour encadrer l'élaboration de politiques, de pratiques et de protocoles à l'intention du personnel et des conseils d'administration.

Cette stratégie devrait également porter sur le perfectionnement de la main-d'œuvre, qui pourrait avoir pour but de :

- promouvoir le développement du leadership et la planification de la relève;
- renforcer les compétences et multiplier les possibilités d'avancement, y compris l'amélioration des capacités numériques et de l'infrastructure technologique;
- promouvoir les carrières dans les organismes sans but lucratif et créer des occasions pour le personnel d'acquérir des compétences recherchées;

- renforcer les capacités des employeurs souhaitant recruter ou parrainer des personnes nouvellement arrivées;
- préparer les personnes qui amorcent une recherche d'emploi, comme les jeunes et les personnes nouvellement arrivées au Canada, et d'autres talents inexploités à intégrer le secteur et à y faire carrière;
- recueillir et analyser des données sur les changements démographiques, la demande de services et la capacité de la main-d'œuvre du secteur pour permettre la planification adaptative des services.

En plus de cette approche en trois volets, CUWC appuie les priorités prébudgétaires d'Imagine Canada pour le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

2. Renforcer les politiques et les programmes sociaux pour s'assurer que chacun et chacune, dans chaque communauté, a la possibilité de réaliser son plein potentiel.

Logement et itinérance :

- a) Assurer un financement continu permettant d'élargir l'Allocation canadienne pour le logement à frais partagés avec les provinces et les territoires.
- b) Permettre aux organismes sans but lucratif qualifiés d'affronter la concurrence pour l'acquisition de certains immeubles en leur donnant accès au financement existant de la Stratégie nationale sur le logement (SNL)ⁱⁱ. Ainsi, le gouvernement pourrait empêcher que jusqu'à 7 500 logements deviennent inabordables chaque année, renforcer la capacité à long terme du secteur sans but lucratif et offrir une mesure supplémentaire des progrès de la SNL.

Sécurité du revenu :

- a) Allouer des fonds pour établir une Prestation canadienne pour les personnes handicapées indexée sur l'inflation pour prévenir et éliminer la pauvreté chez les personnes en situation de handicap.
- b) Accroître le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 4 milliards de dollars par année, en ciblant le financement de l'aide sociale pour améliorer l'adéquation des revenus ainsi que les résultats sanitaires et sociaux.
- c) Entreprendre des réformes globales de l'assurance-emploi pour renforcer le système et le rendre plus équitable et plus souple, y compris un meilleur accès pour les travailleurs autonomes et des taux de prestations améliorés d'au moins 60 % des gainsⁱⁱⁱ.

Économie des soins :

- a) Accroître les dépenses en capital pour appuyer l'expansion des infrastructures des services publics de garde d'enfants.
- b) Élaborer une stratégie approfondie et globale de la main-d'œuvre des services de garde à l'échelle du Canada.

- c) Créer une commission nationale sur l'économie des soins comme l'a recommandé le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Santé mentale et usage de substances :

- a) Investir dans des soutiens communautaires en matière de santé mentale et d'usage de substances pour offrir rapidement des services à toutes les personnes, y compris celles qui appellent le 9-8-8 en situation de crise.

3. Mettre à profit le 211 pour aiguiller les membres vulnérables des communautés vers les prestations et les services à leur disposition.

Le 211 est la principale source d'information sur les services gouvernementaux et sur les services sociaux et de santé communautaires au Canada. Il aide les gens à naviguer rapidement et facilement dans le réseau local des services à la personne en tout temps, et ce, en plus de 150 langues. Le 211 permet aux gens de trouver des services de santé non urgents, un soutien virtuel en matière de santé mentale, des conseils financiers et une aide alimentaire. Il a joué un rôle essentiel dans les communautés aux prises avec des inondations, des incendies et la pandémie.

Le 211 est très bien placé pour soutenir les efforts d'intervention et de gestion des urgences, le service 9-8-8 à venir et une relance équitable parce qu'il offre un aiguillage personnalisé aux personnes en situation de vulnérabilité. Par la sensibilisation ciblée des personnes vulnérables, des références personnalisées, la prestation de services inclusifs et une gestion de cas novatrice, le 211 peut contribuer à faire en sorte que les populations difficiles à joindre ne soient pas laissées pour compte dans l'accès aux prestations gouvernementales et aux services communautaires importants. En retour, cela peut contribuer à réduire le taux de prévalence de la pauvreté, à améliorer les résultats en matière de santé et à faciliter la création de réseaux de soutien communautaires qui renforcent la résilience.

CUWC est d'avis que le 211 devrait être l'une des pierres angulaires de l'infrastructure sociale du Canada. Les services d'aiguillage et d'analyses de données sont prêts à être exploités pour contribuer au renforcement des communautés, des politiques et des programmes. Nous proposons que :

- a) le gouvernement mette à profit l'infrastructure du 211 pour accroître le recours aux prestations fédérales parmi les membres vulnérables des communautés, comme indiqué dans la lettre de mandat de la ministre des Aînés en 2021;
- b) soient investis 27 millions de dollars sur trois ans pour transformer le 211 en une infrastructure sociale numérique et interopérable; augmenter ses capacités et services en matière d'intervention d'urgence et de soutien au rétablissement; et accroître ses capacités et services technologiques et en matière d'analyse de données.

Conclusion

Centraide United Way Canada tient à remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes d'avoir examiné nos recommandations pour le budget de 2024.

ⁱ Voir les notes de fin 2 à 6 du document *Caring for Carers* ici : <https://www.unitedway.ca/wp-content/uploads/2023/02/Budget-2023-Proposal-Caring-for-Carers-Mental-Health-Support-for-Front-line-Community-Service-Workers-February-7-2023-as-of-Feb17.pdf>.

ⁱⁱ Table ronde sur la politique canadienne en matière de logement.

ⁱⁱⁱ Mémoire du Groupe de travail interprovincial sur l'assurance-emploi soumis au comité HUMA, 2021.